

# Activités aquatiques 2023-2024

11 sept.  
2023

Début des cours

Tarifs

Activité sport santé  
5.70 €/séance

Cours enfants  
46 € le forfait trimestriel

Autres cours adultes  
57 € le forfait trimestriel

**Apprentissage natation enfants**  
Piscine d'Avoine

Lundi, mardi, jeudi : 17h à 17h45  
Mercredi : 13h30 - 14h15 et 14h15 - 15h

**Familiarisation natation enfants**  
Piscine d'Avoine

Mercredi : 14h15 - 15h  
Vendredi : 17h - 17h45

**Aquagym**  
Piscine d'Avoine

Lundi, mardi et jeudi 18h - 18h45

**Aquabike**  
Piscine d'Avoine

Mardi : 10h15 - 10h45 et 10h45 - 11h15  
Mardi : 19h - 19h30  
Jeudi : 10h - 10h30 et 10h30 - 11h  
Vendredi : 18h30 - 19h

**Sport et santé**  
Piscine d'Avoine

Jeudi : 8h45 - 9h30  
Vendredi : 8h30 - 9h15

**Aquagym**  
Piscine de Chinon

Lundi : 16h - 16h45  
Vendredi : 15h - 15h45

**Aquaphobie**  
Piscine de Chinon

Vendredi : 14h - 14h45

Pour les inscriptions, c'est simple ! À partir du 4 sept jusqu'au 8 sept.

Présentez-vous simplement à la permanence ci-dessous qui correspond au cours souhaité à partir de la semaine du 11 septembre. Les documents d'inscriptions vous y seront remis. Le règlement de votre activité se fera au plus tard à votre première séance à partir de la semaine du 11 septembre. Les personnes qui ne pourront pas être présentes sur ces permanences ont la possibilité de se faire préinscrire par une autre personne qui doit obligatoirement habiter sur le territoire de la CC CVL et qui devra se présenter sur la permanence correspondant au cours souhaité. Une personne présente sur une permanence ne pourra préinscrire qu'une seule personne absente. Pour les cours «enfants», la présence d'un parent, d'un grand-parent, d'un frère/d'une sœur adulte ou d'une personne en charge de la garde de l'enfant sera suffisante. Là aussi, pour les personnes ne pouvant être présentes, possibilité de se faire préinscrire par une autre personne qui doit obligatoirement habiter sur le territoire de la CC CVL. Les places sont prioritairement accordées aux résidents de la CC CVL. Possibilité d'accueil des habitant(e)s hors CC CVL sous réserve de places restant disponibles.

À la piscine d'Avoine

## Apprentissage natation enfants :

Lundi 4, mardi 5 et jeudi 7 septembre de 17h45 à 18h15  
Mercredi 6 sept. de 13h30 à 14h15 et de 14h15 à 15h

## Familiarisation natation enfants

Mercredi 6 sept. de 14h15 à 15h  
Vendredi 8 sept. de 17h45 à 18h15

## Aquagym

Lundi 4, mardi 5 et jeudi 7 sept. de 18h15 à 19h

## Aquabike

Mardi 5 sept. de 10h15 - 10h45, de 10h45 à 11h15 et de 19h à 19h30  
Jeudi 7 sept. de 10h à 10h30, de 10h30 à 11h et de 18h15 à 18h45  
Vendredi 8 sept. de 18h15 à 18h45

## Sport et Santé

Jeudi 7 sept. de 8h45 à 9h30  
Vendredi 8 sept. de 8h30 à 9h15

À la piscine de Chinon

## Aquagym

Lundi 4 sept. de 16h à 16h45  
Vendredi 8 sept. de 15h à 15h45

## Aquaphobie

Vendredi 8 sept. de 14h à 14h45

Trimestre 1  
du 11/09 au 9/12/2023  
Trimestre 2  
du 11/12 au 23/03/2024  
Trimestre 3  
25/03 au 22/06/2024

## Les activités

L'apprentissage/familiarisation c'est cool  
c'est tonique  
c'est extrême

Familiarisation natation enfants

Activité à partir de 6 ans révolus au moment de la première séance suivie. L'enfant ne sait pas mettre la tête dans l'eau, ne saute pas, ne se lâche pas du mur, ne remonte pas sans bouger.

Apprentissage natation enfants

Activité à partir de 6 ans révolus au moment de la première séance suivie. L'enfant réalise 3 des 4 actions suivantes : mettre la tête dans l'eau, sauter du bord, lâcher le mur, se laisse remonter sans bouger.

Sport Santé pathologie ou réathlétisation 8h30 - 9h15

Activité réservée exclusivement à des personnes majeures, sur présentation d'un certificat médical justifiant d'un besoin d'une activité physique adaptée dans le cadre d'une pathologie, d'une affection longue durée voire d'un besoin de réathlétisation.

Piscine AVOINE

02.47.58.44.80

chinon-vienne-loire.fr  
piscines@cc-cvl.fr



Piscine CHINON

02.47.93.08.45

chinon-vienne-loire.fr  
piscines@cc-cvl.fr